

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley tenue à la salle du conseil située au 499 rue Principale, **jeudi 25 juin 2020 à 18h30**

Sont présents à cette séance :
Maire Monsieur Dany Quirion
Siège no 2 Madame Karine Champagne
Siège no 4 Monsieur Shawn Marier
Siège no 5 Monsieur Alain Poulin
Siège no 6 Monsieur Cédric Quirion

Sont absents :
Siège no 1 Monsieur Stéphane Quirion
Siège no 3 Monsieur Alain Carrier

Le conseil siège avec quorum sous la présidence du maire, Monsieur Dany Quirion.

Monsieur Serge Vallée, directeur général et secrétaire-trésorier agit comme secrétaire d'assemblée.

L'avis de convocation a été signifié à tous les membres du conseil conformément à la loi.

Ordre du jour de la rencontre

- 1- Ouverture de la séance
- 2- Adoption de l'ordre du jour
- 3- Lancement de l'appel d'offres pour le projet d'amélioration de route de la phase 2 du rang 9
- 4- Avis de motion et dépôt du projet de règlement 186-2020
- 5- Avis de motion, dépôt et présentation du projet de règlement 188-2020
- 6- Avis de motion et dépôt du projet de règlement 191-2020
- 7- Attestation municipale pour un chemin à double vocation – rang 4 Sud
- 8- Période de questions
- 9- Fermeture de la séance

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Dany Quirion, maire, constate le quorum et déclare la séance extraordinaire ouverte.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2020-06-194

Il est proposé par monsieur Cédric Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'adopter l'ordre du jour.

3. LANCEMENT DE L'APPEL D'OFFRES POUR LE PROJET D'AMÉLIORATION DE ROUTE DE LA PHASE 2 DU RANG 9

2020-06-195

Considérant que le conseil veut poursuivre l'amélioration de la route du rang 9 dans le cadre d'une deuxième phase de travaux ;

Considérant que des plans et devis ont été préparés pour effectuer une demande d'aide financière au Gouvernement du Québec et que ceux-ci peuvent être utilisés pour un appel d'offres ;

Considérant que la Municipalité pourrait avoir l'opportunité de faire réaliser les travaux cette année dans un programme plus généreux de support financier ;

Considérant que la Municipalité est en attente d'une réponse pour une aide financière substantielle de la part du ministère des Transports :

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil mandate le directeur général pour procéder à un appel d'offres pour le projet d'amélioration de route de la phase 2 du rang 9.

4. AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT 186-2020

Monsieur Cédric Quirion donne un avis de motion qu'un règlement d'emprunt portant le numéro 186-2020 décrétant une dépense de et un emprunt de 1 219 322 \$ pour des travaux d'amélioration de la route dans le rang sera adopté lors d'une séance ultérieure ;

Monsieur Cédric Quirion dépose au conseil un projet de règlement à cet effet.

5. AVIS DE MOTION, DÉPÔT ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT 188-2020

Madame Karine Champagne donne un avis de motion qu'un règlement portant le numéro 188-2020 sur le traitement des élu(e)s municipaux sera adopté lors d'une séance ultérieure ;

Madame Karine Champagne dépose au conseil un projet de règlement à cet effet.

Madame Karine Champagne fait une présentation du règlement aux membres présents

6. AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT 191-2020

Madame Karine Champagne donne un avis de motion qu'un règlement d'emprunt portant le numéro 191-2020 décrétant une dépense et un

emprunt de 555 662 \$ pour des travaux de pavage de la route rang Grand Shenley sera adopté lors d'une séance ultérieure ;

Madame Karine Champagne dépose au conseil un projet de règlement à cet effet.

7. ATTESTATION MUNICIPALE POUR UN CHEMIN À DOUBLE VOCATION – RANG 4 SUD

2020-06-196

Considérant que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley veut faire désigner l'une de ses routes comme chemin à double vocation ;

Considérant que la route municipale du rang 4 Sud est utilisée comme accès à l'exploitation de ressources forestières ;

Considérant que la route municipale du rang 4 Sud a un débit d'environ 1 500 voyages par année de camions chargés pour le transport de produits forestiers ;

Considérant que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley doit effectuer des travaux d'entretien spécifiques dans cette route chaque année, car celle-ci subit la pression d'un taux de déplacement élevé de véhicules lourds ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Shawn Marier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley atteste que la route municipale du rang 4 Sud constitue un chemin à double vocation en vertu des modalités d'application du Programme d'aide à la voirie locale.

8. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'a été posée

9. FERMETURE DE LA SÉANCE

2020-06-197

Il est proposé par madame Karine Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit fermée.

Il est 19h00

Dany Quirion, maire

Serge Vallée, directeur général et secrétaire-trésorier